



**Un don extraordinaire de 1 million \$ pour *Le Phare, Enfants et Familles*,
1^{er} organisme au Québec à ouvrir une maison de répit et de soins palliatifs pédiatriques**

Montréal, le 10 septembre 2007 – A l’occasion de l’inauguration officielle de sa maison de répit et de soins palliatifs pédiatriques qui a eu lieu aujourd’hui, *Le Phare, Enfants et Familles* (Le Phare) a annoncé l’obtention d’un don extraordinaire de 1M\$ consenti par monsieur Robert Gratton. Ce don exceptionnel permettra au Phare de commencer à établir les bases d’une assise financière solide lui permettant de faire face aux frais d’exploitation de la maison.

Le caractère exceptionnel de ce don a incité Le Phare à attribuer le nom de *Maison André-Gratton* à la première maison de répit et de soins palliatifs pour enfants au Québec. Le ministre Philippe Couillard et la présidente du conseil d’administration, madame Nicole Marcil-Gratton, ont dévoilé la plaque officialisant le nom de la maison sur laquelle sont inscrits ces mots : «*La Maison André-Gratton a été nommée en mémoire d’André, fils de madame Judith Dufour et du docteur Bernard Gratton et frère de Robert. André est décédé de la leucémie en 1954 à l’âge de trois ans et trois mois* ».

Au cours de la cérémonie d’ouverture, monsieur Gratton a indiqué les raisons qui l’avaient conduit à faire ce don. Il a d’abord souligné le fait que Le Phare, avec sa maison, est une réponse ciblée et nouvelle sans laquelle des milliers de familles québécoises continueraient à s’épuiser à la tâche extrêmement difficile que comporte le soin d’un enfant gravement malade. Monsieur Gratton a ajouté que l’enthousiasme de tous ceux et celles qui ont été associés au projet de construction de la maison et aux autres activités de l’organisme l’ont vivement impressionné et que, pour lui, cela constitue un gage de succès pour l’avenir. Il a rappelé que le soutien des centres hospitaliers pour enfants des deux communautés linguistiques de Montréal, engagées dans un projet commun, méritait aussi d’être souligné.

Monsieur Gratton a tenu à préciser que ce don ne servira pas à combler un déficit qui aurait pu être créé par des coûts de construction excédentaires ou des résultats de campagne de financement décevants. Au contraire, il permettra à l’organisme de franchir une nouvelle étape dans son développement.

Le Phare, Enfants et Familles

Fondé en 1999, *Le Phare, Enfants et Familles* est un organisme sans but lucratif dont la mission est d’offrir du soutien aux parents qui ont un enfant atteint d’une maladie dégénérative et terminale nécessitant des soins complexes. Deux programmes guident ses actions: la visite à domicile et l’accueil au sein de la *Maison André-Gratton*.

Pour faire un don ou obtenir de l’information, vous composez le 514-954-4848

– 30 –

Note: Des photographies en format J.PEG sont disponibles sur demande.

Informations : Emmanuelle Rondeau
Expression communications pour
LE PHARE, ENFANTS ET FAMILLES
(514) 347-1114 OU erondeau@expressioncommunications.com

Source : Jocelyne-Élise Ouellet
Directrice du développement financier et des communications
LE PHARE, ENFANTS ET FAMILLES
(514) 787-8804 ouellet@phare-lighthouse.com